

AMAF MEDOC
Association pour le Maintien de l'Activité Forestière en Médoc

Compte Rendu
1^{ère} Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 4 septembre 2021 – 9h30 – Salle des Fêtes de Le Temple

Début de la réunion : 10h00

En présence de :

- Madame la Sénatrice Florence LASSARADE, Membre de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et du groupe d'études Forêt et Filière Bois
- Monsieur le Député Benoit SIMIAN, membre du Comité de bassin Adour-Garonne et du Groupe d'études inondations, risques naturels et calamités agricoles
- Monsieur Henri SABAROT, Président du PNR Médoc, Conseiller Régional – Commission et groupe inter-assemblée « Agriculture, alimentation, pêche, aquaculture, forêt, montagne »
- Madame Karine NOUETTE-GAULAIN, Maire du Temple
- Monsieur Didier CHAUTARD, Maire de Saumos
- Monsieur Didier DEYRES, 1^{er} adjoint du Porge
- Monsieur Ilidio DE OLIVEIRA représentant de la Mairie de Lanton, en charge de la Forêt
- Monsieur Jean-Jacques HERAUD, Vice-Président de Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest
- Monsieur Gérard LARRUE, représentant la DFCI Gironde
- Monsieur Franck QUENAULT, Animateur SAGE Lacs Médocains - SIAEBVELG
- Monsieur Alain BERARD, Président GPF Médoc
- Monsieur Jean-Michel LANDUREAU, ancien président GPF Médoc
- Messieurs les Présidents DFCI ou leurs représentants de Brach, Carcans, Hourtin, Lacanau, Le Temple, Le Porge, Marcheprime-Audenge-Lanton, Sainte Hélène, Saint Médard en Jalles, Salaunes, Saumos
- Mesdames, Messieurs les exploitants forestiers, les scieurs, les entrepreneurs de travaux forestiers, les sylviculteurs propriétaires forestiers, les gestionnaires forestiers.

Etaient excusés :

- Mme Pascale GOT : Conseillère Départementale
- Mr Christian LAGARDE : président de la CDC Médullienne
- Mr Ludovic PATTE : responsable UT ONF
- Mr Armand LOUBIAT : Président GPF Bassin d'Arcachon
- Mesdames et Messieurs les Maires de Brach, Carcans, Lacanau, Salaunes, Ste Hélène

Rapport Moral, Administratif et Financier :

Présentation jointe sur document à part

Intervention de Monsieur Henri SABAROT

Mr SABAROT souligne le nombre important de personnes présentes lié à l'importance de l'enjeu. Il rappelle les enjeux du SIAEBVELG sur la nappe superficielle et par la CLE du SAGE, et la non étanchéité entre les nappes. En tant qu'ancien président du SIAEBVELG, il indique avoir demandé à plusieurs reprises à Bx Métropole de travailler en partenariat, notamment concernant le suivi des nappes superficielles, les usages de l'eau potable.

Monsieur SABAROT rappelle 3 points : l'eau est un bien commun – l'eau est nécessaire à la biodiversité – l'eau a des usages économiques et industriels.

Monsieur SABAROT assure que le combat de l'AMAF Médoc est légitime et réitère son soutien.

S'il y avait atteinte aux peuplements, il doit y avoir compensation, sous le contrôle de professionnels. Une DUP ne serait pas satisfaisante.

Bx Métropole doit être novateur : arrosage des pelouses avec autre chose que de l'eau potable, revoir les conduites trop de fuites. Vigilance concernant les solutions de substitution : pour utiliser l'eau de la Garonne il faudrait la filtrer dans des gravières, le dessalement trop coûteux et consommateur d'énergie (champs photovoltaïques !)

Intervention de Benoit SIMIAN :

Au préalable, Le président Michel Robert remercie Monsieur SIMIAN pour sa lettre à Madame la Ministre Barbara POMPILI. Mr SIMIAN a fait une demande d'enquête auprès du CGEDD (conseil général de l'environnement et du développement durable) pour défaillance et manque de transparence dans ce projet. Pas de réponse pour l'instant

Mr SIMIAN rappelle avoir demandé des informations à Bx Métropole avant 2020. Une concertation préalable au débat public est maintenant annoncée.

Il indique qu'il va interpeller Madame la Ministre lors du congrès de la biodiversité qui se tient à Marseille et demande un débat sain et transparent afin d'assurer l'avenir (garanties) et des compensations. Il évoque l'idée d'un rendez-vous au Ministère.

Il aborde le sujet des fuites sur le réseau d'eau à Bx Métropole. 20% de fuite qui représentent les 10 Millions de m³ qui sont prévus d'être prélevés avec le champ captant

Le PNR doit peser dans le débat, ne pas laisser les maires seuls et il doit déposer une motion sinon cela restera un gadget.

Mr SIMIAN rappelle que l'eau est un bien commun et souligne l'appartenance à un territoire.

Intervention de Monsieur Jean-Jacques HERAUD

Mr HERAUD rappelle que le bureau et le Conseil d'Administration ont voté contre le projet il y a 2 ans, cette position devant être maintenue.

Il rappelle également que les enjeux sont d'ordres économiques et écologiques, et assure l'AMAF Médoc et les forestiers du soutien du SYSSO.

Monsieur HERAUD évoque une solution de substitution : 150 millions de m³ d'eau sont envoyés dans le Bassin d'Arcachon via les lacs et le canal. La qualité de cette eau est contrôlée.

Intervention de Madame Florence LASSARADE :

Mme LASSARADE souhaite recentrer le débat sur la forêt. En tant que Présidente du Groupe Forêt-Bois au Sénat, elle évoque les dépérissements dans les forêts françaises. Il faut défendre la forêt et ne pas prendre son eau.

Madame LASSARADE insiste sur l'importance de la notion « d'économiser l'eau » et de rester ferme.

Elle souligne également l'importance des informations de terrain.

Elle indique qu'elle fera ce qui est en son pouvoir pour alerter les instances nationales sur les dangers de ce projet.

Intervention de Monsieur Didier CHAUTARD

Il précise que Bx Métropole n'envisage pas d'autre solution, et que des engagements sont déjà pris (ex, appel d'offre pour les canalisations). Une DUP est à craindre. La question de la pérennité du château d'eau de Saumos se pose : il ne sera plus utilisable. Il indique également que Bx Métropole devrait envoyer des éléments aux mairies concernant

l'implantation des forages notamment d'ici fin septembre. Bx Métropole veut 10 millions de m³ mais on peut craindre des besoins supplémentaires : très vite il faudra 30 Millions de m³ avec l'augmentation démographique. Si la forêt n'existe plus cela aggravera le changement climatique.

Présentation technique de Jean PERAGALLO sur les mesures de surveillance des niveaux de la nappe du pin maritime :

Analyse des mesures faites depuis 5 ans sur la commune de Saumos.

Cette étude démontre concrètement par les mesures, la relation entre l'abaissement plus important et plus rapide du niveau de la nappe du pin maritime dans certains cas de figure et le dépérissement de la forêt sur la zone d'impact, notamment près des crastes comme l'Eyron. Et donc cette étude montre clairement que le pin maritime est très sensible aux variations plus prononcées que la normale.

Fin de présentation et conclusion par le Président Michel ROBERT.

Voir document à part

Questions de l'assemblée :

- Comment se ferait le contrôle des quantités ?
- Les forages DFCl seront-ils toujours en l'état d'usage ?

Réponse par Madame le Maire du Temple Karine NOUETTE-GAULAIN : Bx Métropole avait répondu à cette question sur le principe de contrôle qualité-sécurité avec communication. Monsieur DEYRES précise que tout prélèvement d'eau doit avoir un compteur.

- La position de l'assemblée et de l'association est-elle bien contre le projet ?

Le président confirme qu'il s'agit bien du premier objectif de l'association (cf. rapport moral)

- Que penser de la suggestion de pomper l'eau des lacs se jetant au bassin d'Arcachon ?

Monsieur HERAUD confirme que la quantité (150 à 200 millions de m³). Monsieur Franck QUENAULT (SIAEBVELG) précise qu'il faudrait gérer la difficulté technique de la variation du volume selon les années et les saisons.

- Le problème du risque accru d'incendie est soulevé.
- Forte pression démographique
- Evocation de l'invasion par les sables
- Bx Métropole prend le pas sur tout
- Impact économique
- La notion de dédommagement ne devrait pas être mise en avant pour le moment
- Tous les habitants sont concernés, il faut élargir le débat et réfléchir à l'utilisation de l'eau potable
- Bx Métropole : emprise géographique
- Y a-t-il d'autres exemples de champ captant aussi vaste ?

Monsieur PERAGALLO répond : il en existe un petit en Alsace, et un dans le désert en Arabie Saoudite. Les villes de Paris, Toulouse, Nantes puisent dans les fleuves, pourquoi par Bordeaux ?

Vote du rapport Moral, Administratif et Financier

Le rapport est adopté à l'unanimité. : 0 contre – 0 abstention

Fin de la réunion à 12h10